

FINANCEMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

NOM DE LA MESURE	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES	ACCORDÉ À PRIORI OU À POSTÉRIORI	MESURE PROTÉGÉE OU DÉDIÉE	PLUS D'INFORMATION
15023	✓		À priori, mais la répartition entre les écoles est faite par le CSS	Dédiée	À l'école, on bouge! En savoir plus
15028		✓	À priori	Protégée	Activités parascolaires au secondaire En savoir plus
15232		✓	À postérieur	Protégée	Soutien financier aux programmes et projets particuliers au secondaire
50530	✓	✓	L'école par l'entremise du CSS doit déposer une demande		Amélioration des cours d'école

FINANCEMENT DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

NOM DE LA MESURE	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES	PLUS D'INFORMATION
PGPS 1.4	✓	✓	En savoir plus

AUTRES PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER

NOM	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES	PLUS D'INFORMATION
Avec Loisirs Laurentides, on bouge!	✓	✓	En savoir plus
Destination nature!		✓	En savoir plus
Fonds de transport	✓	✓	En savoir plus
Fondation Monique-Fitz-Back Volet éducation en plein air	✓	✓	En savoir plus

PROGRAMMES DE DONS ET COMMANDITES, QUELQUES EXEMPLES

NOM	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES
Programmes de soutien à la communauté des banques (Desjardins, TD, Scotia...)	✓	✓
Programmes de soutien à la communauté des assureurs (Promutuel, IA, Sun Life...)	✓	✓
Programmes de soutien à la communauté des grandes entreprises (Hydro-Québec, BMR, SAQ...)	✓	✓

DESCRIPTION DES MESURES

NOM	DESCRIPTION
Mesure 15023	Cette mesure vise à soutenir des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soient physiquement actifs tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes, et vise, entre autres, les cours d'éducation physique et à la santé prévus à l'horaire des élèves.
Mesure 15028	La mesure vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative.
Mesure 15232	Cette mesure vise à améliorer l'accessibilité aux programmes et projets particuliers en diminuant les frais d'accès. Elle permet de diminuer le coût associé à la participation à ces programmes et projets jusqu'à concurrence de 300 \$ par élève inscrit. L'allocation est accordée a posteriori.
Mesure 50530	Cette mesure vise à appuyer financièrement les organismes scolaires dans le cadre de projets d'embellissement de cours d'école afin de stimuler et de rendre plus sécuritaire la pratique de l'activité physique chez les jeunes.
PGPS 1.4	Réaliser des projets porteurs favorisant un mode de vie physiquement actif chez les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire et déterminés régionalement en concertation avec le milieu scolaire et ses principaux partenaires.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES

NOM	DESCRIPTION
Avec Loisirs Laurentides, on bouge!	L'objectif est de soutenir financièrement les organismes locaux ou régionaux (dont les écoles) dans la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, pour favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques par l'ensemble de la population québécoise (incluant les élèves), quels que soient l'âge, le sexe, le revenu, les capacités, la culture ou le milieu de vie des personnes.
Destination nature	Destination nature! est un programme du gouvernement du Québec administré par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Destiné aux enseignant(e)s et aux intervenant(e)s en milieu scolaire du secondaire et du collégial, il vise à permettre aux jeunes de 15 à 24 ans de tous horizons de profiter des bienfaits associés au contact avec la nature, ainsi que de leur partager les connaissances et l'envie de participer à sa protection.
Fonds de transport	Cette aide financière est destinée à faciliter la participation aux activités récréatives et sportives à travers le Québec. Ce soutien servira à soutenir les équipes (dont les équipes scolaires), clubs, organismes et/ou individus demandeurs en remboursant, sous certaines conditions, une partie des frais liés au transport (frais de déplacement). Déplacement d'au moins 400km à l'aller.
Fondation Monique-Fitz-Back- Volet éducation en plein air	Réservé aux établissements membres du Mouvement ACTES. Soutenir la réalisation de projets et d'activités touchant l'éducation en plein air, soutenir l'innovation en éducation en plein air et la mise en place de projets structurants.